

# Mise en place d'un système vidéo pour l'observation d'une colonie de chauves-souris dans les grottes de Sare

Porteur du projet :

Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) Nouvelle-Aquitaine

Fiche-action

1.2



## Le projet

A travers le **partenariat noué depuis 1999 entre la commune de Sare, la régie des Grottes et le Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine**, décliné dans un **plan de gestion du site**, de nombreuses actions sont menées pour favoriser la meilleure conciliation entre conservation du patrimoine naturel et exploitation touristique, améliorer les connaissances sur le patrimoine naturel exceptionnel de la grotte et sensibiliser le grand public à ces espèces menacées.

La quiétude étant essentielle pour les chauves-souris, une partie de la grotte a ainsi été soustraite aux visites depuis de nombreuses années, et constitue le lieu essentiel pour la mise-bas et l'élevage des jeunes chauves-souris. Les suivis menés par le CEN montrent des variations interannuelles pour certaines espèces, ce qui pose des questions d'ordre conservatoire qui ne peuvent être résolues par les seuls moyens de suivi visuels actuels.

En ce sens, **le CEN souhaite équiper les grottes d'un outil de suivi fin et régulier des populations via un système de vidéosurveillance n'apportant pas de dérangement aux chiroptères**. Ces images seront, par ailleurs, mise à disposition du public.

Localisation : Sare

Calendrier de l'opération : Mars 2019 – Été 2019

Programmation par le Comité de programmation : 14/03/19

Coût total de l'opération : 15 295 € TTC

Subvention Leader : 9 177 € (Leader CAPB)

Autres financements :



5 700 €

Vous voulez en savoir plus ?

Le site internet du CEN Nouvelle-Aquitaine : <https://cen-nouvelle-aquitaine.org/>

Le site internet des Grottes de Sare : <https://www.grottesdesare.fr/index.php>

Contact des Grottes de Sare : 05 59 54 21 88

Porteur de projet – Tangi Le Moal : [t.le-moal@cen-aquitaine.fr](mailto:t.le-moal@cen-aquitaine.fr)